

Un geste d'Artois Comm pour l'accessibilité à Billy-Berclau



La convention signée contribuera également à l'aménagement d'un chemin piétonnier comme celui réalisé en 2014 rue Ravel.

BILLY-BERCLAU. Les sommes peuvent paraître anecdotiques mais la convention signée hier par Daniel Delcroix, maire, et Alain Wacheux, président de la communauté d'agglomération Artois Comm, met en avant un dossier qui pèsera 400 000 euros sur les six prochaines années. C'est ce que coûtera à la commune la mise aux normes d'accessibilité de ses bâtiments publics.

Pour alléger la note, la municipalité peut espérer le concours de l'intercommunalité. Hier, pour le premier volet du projet, Artois

Comm a accordé un fonds de concours à hauteur de 8 875€, soit 25 % du montant du chantier qui mettra à la page les écoles Poiteau Jaurès et Debussy, ainsi que le CAJ et les services techniques. Les travaux (pose de rampe, de garde-corps, repositionnement d'interrupteur...) seront réalisés dans l'année.

Au cours de deux dernières années, la communauté d'agglomération a financé 13 opérations en matière d'accessibilité pour un montant de 160 000 euros. Lors de la formalisation du partenariat

hier après-midi dans les locaux de la PMI, une autre aide intercommunale a été accordée. Une enveloppe de 8 000 euros, soit près un tiers du montant de la réalisation d'un mail piétonnier en sable stabilisé le long de la route qui sépare Simply Market des espaces verts, dans l'esprit de ce qui a été réalisé par la commune en 2014 rue Ravel. La rue Ferry est la dernière portion communale qui reste à aménager pour sécuriser totalement la randonnée de 8 km connue sous le nom du Chemin vert. ■ E. W.